Sport professionnel

Jean-Claude Gaudin : « Il faut contractualiser… »

Insistant sur le caractère « contractuel » des relations entre la ville de Marseille et l'OM, Jean-Claude Gaudin reconnaît que « quand on parle de sport, Marseille et le football vont souvent de pair ».
Mais il rappelle aussi l'importance des efforts réalisés en faveur des autres disciplines, les « atouts » de la cité phocéenne (pour la voile, le tennis, le rugby, le vélo…) et affiche les ambitions de la Ville à moyen terme en matière de sports de haut niveau. Il évoque aussi le rôle à venir de la Communauté urbaine dans un contexte où la démocratisation croissante des pratiques sportives appelle des réponses plus partagées.

Pouvoirs Locaux : L'importance de l'OM, le lien exceptionnellement fort qui existe entre les Marseillais et leur club de foot vous paraît-il excessif, voire dangereux (dans ses aspects parfois « idolâtriques», ou dans le soutien quasiment «obligé» qu'il impose aux acteurs locaux) ? Quel est exactement le soutien financier apporté par la Ville ? Dans quelle mesure l'image de la ville est-elle dépendante de l'OM ?

Jean-Claude Gaudin
est Sénateur-maire
de Marseille

Jean-Claude Gaudin : Sauf à parler de l'équipe de France, un club de football est naturellement rattaché à une commune. Je ne citerai donc pas les autres grands clubs. À Marseille, le grand club, c'est l'Olympique de Marseille. Son théâtre, c'est le Stade Vélodrome, entièrement reconstruit à l'occasion de la Coupe du monde de football de 1998. Un tel stade, de 60.000 places, est un très bel outil. Et quand l'OM y joue contre une autre grande équipe, ce sont 60.000 hommes et femmes, Marseillais et non Marseillais, qui vibrent et qui s'accaparent les exploits des joueurs. Quand il y a de bons joueurs, ils deviennent rapidement des idoles. Mais c'est pareil dans les autres villes en France, comme partout ailleurs à travers le monde ! L'exploit de tel ou tel joueur, voire l'exploit de l'équipe, alimente bon nombre de discussions des Marseillais, de même d'ailleurs que les aléas du club. L'équipe municipale ne peut donc pas rester indifférente à tout ceci. Bien sûr, l'ingérence de l'exécutif municipal dans la vie du club n'est pas souhaitable. Mais la survie du club est importante, d'où l'aide financière de la ville. D'abord en finançant le nouveau stade pour près de 394 millions de francs TTC, avec des aides financières de l'Etat (à hauteur de 112 millions de francs), de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (à hauteur de 30 millions chacun). Puis, en assurant une maintenance de propriétaire de l'équipement — sachant que dans le cadre d'une convention, la SAOS-OM verse à la Ville une redevance forfaitaire pour chaque match, complétée d'une redevance par spectateur au-delà de 25.000 spectateurs. La Ville de Marseille ne subventionne pas la SAOS-OM, mais a conclu avec elle un marché négocié d'un coût de 5 MF TTC portant sur l'acquisition, pour toutes les rencontres de l'Olympique de Marseille, de 370 places réparties dans la tribune Jean Bouin, une loge de 18 places, plusieurs espaces publicitaires dans l'enceinte du stade et une page publicitaire dans le magazine *Droit au But*. Enfin, la ville met aussi à disposition de l'OM le centre d'entraînement de la Commanderie et la billetterie principale du stade.

Maintenant dire que l'image de la Ville est dépendante de l'OM, c'est vrai, comme c'est le cas des autres grandes villes, car quand les médias commentent les résultats des matchs de football, notamment à la télévision, ce sont les noms des villes qui sont affichés. L'image de la ville est également associée aux noms de joueurs du club, notamment quand ces joueurs sont aussi marseillais.

Quelles relations la municipalité entretient-elle avec le club ? Le soutien financier apporté implique-t-il un droit de regard sur la stratégie du club ? Quelle est la politique de la ville à l'égard des autres clubs ou associations de sport ? Alors que d'autres villes ont fait le choix de ne plus financer les clubs sportifs

J-C. G. : Les relations entre la Ville de Marseille et la SAOS-Olympique de Marseille sont *contractuelles*. Il n'y a donc pas de soutien financier en tant que tel, mais des conventions d'utilisation et un marché de mise à disposition de places, marché négocié qui est renouvelé par saison sportive, avec en contrepartie des redevances versées à la Ville par la SAOS-OM.

La ville de Marseille, comme nombre de villes de France verse par ailleurs des subventions aux différentes associations ou clubs sportifs pour aider à leur fonctionnement. De même, la ville participe financièrement aux manifestations sportives d'envergure. C'est un peu moins de 17 millions de francs que la ville de Marseille aura versé à ce titre en subventions pour la saison 1999-2000. Par ailleurs, ce sont plus de 40 associations, clubs ou comités sportifs qui sont hébergés dans des locaux communaux à titre gratuit. De même, la ville de Marseille compte parmi son personnel, 16 athlètes de haut niveau. C'est une autre aide au sport.

Quant au sport professionnel, il relève plus des règles commerciales et n'est donc plus soumis à versements de subventions de fonctionnement. Les relations, dans ce cas, entre la collectivité territoriale et la société sportive se doivent d'être contractualisées.

Vu de l'extérieur, le sport de Marseille semble se "réduire" à l'OM et au football. S'agit-il là d'un simple effet d'optique ou de la domination "culturelle" d'une discipline sportive, réduisant les autres à une relative marginalité ? Quelle est la politique d'ensemble de la ville dans le domaine sportif

J-C. G. :Il est vrai que quand on parle de sport, Marseille et le football vont souvent de pair. Mais bon nombre de sportifs d'autres disciplines vous diront que Marseille c'est aussi un cadre fantastique pour faire de la voile, du tennis, du rugby, du vélo et bien d'autres disciplines. Rappelez vous les Jeux olympiques de Sydney. Marseille aurait pu décrocher des médailles d'or avec ses 16 sportifs de haut niveau. Cela n'a pas été le cas, mais Pascal Gentil est quand même revenu avec une médaille de bronze en Taekwondo. Et le marathon où Marseille était présent avec Abdellah Behar et Mohamed Ouaadi. Sans parler de Laurent Foirest de l'équipe de France des basketteurs, qui est revenu avec une médaille d'argent. À Sydney, comme tout récemment, on a parlé de Mar-



Paul Ordner - Collection Mandala Editions - Droits réservés

La ville de Marseille a conclu avec la SAOS-OM un marché négocié.

Le poids des subventions publiques dans les clubs professionnels de football

Aujourd'hui, le budget du FCNA se monte à 180 millions de francs, ce qui est dans la moyenne de la D1 dont 8 millions de francs de subventions de la municipalité. Le Calais Racing Union Football Club a un budget de 4,2 millions de francs dont 2 millions de subventions municipales. Le club verse 3000 f. par mois à ses joueurs et des primes par match. Le sponsor, avant l'exploit en Coupe de France 2000, SeaFrance ferries, apportait 300 000 f. et le club était au bord du dépôt de bilan avec 1,7 millions de francs de déficit. Le stade Julien-Denis appartient à la ville de Calais. Le Paris-Saint-Germain bénéficie d'un budget annuel de 500 millions de francs grâce au soutien financier de Canal + depuis 1991. La ville de Paris verse 40 millions de subventions et finance en partie la modernisation du Parc des Princes.

Les relations entre la municipalité et le club sportif sont particulières à l'Olympique de Marseille. Derrière la démission du président, Yves Marchand, et l'éviction d'une partie du staff technique en octobre 2000, certains ont vu l'influence du maire de Marseille inquiet des maigres résultats et de la colère des supporters à quelques mois des municipales. La municipalité verse 5 millions de francs par an au club et met gracieusement à disposition le stade vélodrome de 60 000 places, mais elle verse en outre 5 millions de francs par an à l'OM Association (loi 1901) présidée par Jean-Pierre Foucault. Le Conseil général des Bouches du Rhônes verse 5 millions au club et 3 millions de francs à l'OM Association.

Le poids des subventions dans le budget des clubs professionnels est en fait très variable selon qu'ils ont accès ou non à la manne des droits de retransmissions. Ainsi, si les clubs de D1 bénéficient de 225 millions de francs de subvention et les clubs de D2 de 41 millions, pour les premiers cela ne représente que 4% du budget contre 13% du budget pour les second. De la même façon, si l'Elite 1 dans le rugby profite de 24 millions de francs de subventions, elles comptent pour plus de 10% du budget des clubs. Ce poids dépasse les 20% dans le basket professionnel. (chiffres *Le Monde*).

Il apparaît que le sport professionnel ne peut vivre de ses seules recettes en autofinancement. La question de la pérennité des aides publiques est donc vitale pour ce secteur économique et plus encore pour les niveaux et les disciplines qui ont peu accès aux médias et donc aux sponsors.

seille à propos du tennis avec Arnaud Clément. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, le sport de haut niveau — qui pourtant existe à Marseille —, est écrasé par la situation du football et de l'OM.

L'objectif de la ville est donc, à moyen et long terme, d'avoir dans chaque sport collectif, une équipe jouant au plus haut niveau. Il faudra motiver les grands clubs pour aboutir à une politique conventionnelle permettant de sélectionner une seule équipe par domaine sportif, laquelle concentrera toutes les forces de la ville.

Je voudrais quand même citer quelques chiffres. Il existe à Marseille près de 1500 clubs sportifs comptabilisant 140.000 licenciés lors de la saison 1999-2000. À ce nombre de sportifs fédérés s'ajoutent tous ceux qui pratiquent librement, dégagés de toutes contraintes institutionnelles. Cet engouement vers une pratique non instituée se remarque à travers différents indicateurs : la saturation des « sites naturels » de la ville, notamment le week-end (Luminy, Pointe Rouge, Borely...) ; une grande densité de jeunes et de moins jeunes sur des espaces identifiés dans la ville ; une estimation de 4000 à 6000 joggeurs non licenciés.

Il faut aussi rappeler, sans vouloir être exhaustif, le nombre d'équipements sportifs communaux. Nous avons trois grandes bases nautiques où se pratiquent le canoë kayak, l'aviron, la voile, le dériveur, la planche et la plongée sous marine. Nous avons 21 piscines, 128 gymnases à fonction scolaire et associative, 69 stades, 54 terrains d'évolution libre, 220 plateaux d'éducation physique et sportive, 91 cours de tennis et 201 boulodromes. Nous avons 6 grands équipements omnisports tels, le Stade Vélodrome, le Palais des Sports, le Complexe Vallier, la Plaine Sportive de la Martine, le Stade de Rugby Roger Couderc, le complexe Jean Bouin. Enfin, nous avons des équipements spécialisés — tels un centre équestre, un dojo, un stand de tir, deux stands de tir à l'arc, un vélodrome, un fronton de pelote basque, un centre de haut niveau de gymnastique, le centre de formation et d'entraînement de football à la Commanderie et une piste de modélisme.

Et je ne vous parle pas des projets qui s'achèveront d'ici 2006 et qui portent notamment sur la mise aux nouvelles normes des stades, la construction de 20 nouveaux stades, la construction de nouvelles piscines, d'une nouvelle base nautique, d'un boulodrome couvert, d'un stade de sable couvert, d'un palais de la glisse et de la glace, d'un complexe sportif à Château Gombert et d'une salle de sports de combat...

Dans une ville comme Marseille, carrefour de nombreuses cultures, l'OM, la place du foot, et plus généralement le rapport au sport, constituent-ils un véritable facteur d'intégration ? Les politiques municipales dans ce domaine s'en trouvent-elles facilitées?

> « Le sport au quotidien nécessite un effort sur soi même. On apprend à gagner, on apprécie la victoire, mais on apprend aussi à perdre sans se sentir offensé. Pour certains animateurs, le sport, c'est un seul credo : sportif sur le terrain, sportif dans la vie. »

J-C. G. : Marseille est la deuxième ville de France, et le carrefour de nombreuses cultures. Si elle avait été prise dans la spirale du déclin, les derniers indicateurs me permettent d'affirmer que Marseille s'installe dans une nouvelle ère de prospérité. Mais, il n'y a pas de solution miracle pour faire régner la paix sociale. Nous y travaillons, aidé en cela par tout le tissu associatif qu'il soit du monde sportif ou culturel. Or, il est certain que le sport dans toutes ses variantes et disciplines est un vrai vecteur d'intégration. Au travers d'une enquête que nous avons fait réaliser par l'Office municipal du sport, il a été mis en évidence une mutation profonde de la perception du sport et de sa pratique. Le sport est perçu comme une valeur de plus en plus positive, permettant l'épanouissement physique, l'amélioration de l'état de santé et la capacité de progresser par l'effort pour tous, dans un domaine choisi, y compris quand on est porteur d'un handicap — et pour certains comme facteur de promotion sociale. La pratique de tout sport nécessite effort, persévérance, souffrance même, et communication. Les grands sportifs montrent l'exemple de la noblesse dans leur art. Le sport au quotidien nécessite un effort individuel, gratuit, un effort sur soi même. On apprend à gagner, on apprécie la victoire, mais on apprend aussi la modestie, à perdre sans se sentir offensé. Pour certains animateurs, le sport, c'est un seul credo : sportif sur le terrain, sportif dans la vie. C'est en somme l'apprentissage du respect. Mais ce n'est pas un monopole pour Marseille. Il faut en effet se rappeler que le sport, jadis simple jeu, source de santé physique et morale, plus ou moins réservé à une élite, s'est peu à peu démocratisé. Il a rapproché les hommes autour d'un même idéal. Culte du corps, de la rigueur, de la performance, il est devenu un outil d'éducation et de développement social. C'est aussi un facteur d'égalité : la femme y a acquis ses lettres de noblesse dans les dernières décennies et les handicapés y ont désormais toute leur place. Sa mondialisation amplifiée par la multiplication des compétitions de haut niveau, a permis les échanges entre les hommes et la chute de certaines barrières. Il se révèle comme un outil de cohésion sociale et, plus largement, d'unité nationale.

Mais attention quand même au revers de médaille ! Car le sport recouvre des enjeux économiques de plus en plus importants, et peut devenir le théâtre de conflits d'intérêts, de tricheries et de démesure. Maintenant, dire que cela facilite les politiques municipales serait exagéré. Mais le sport, qui s'accompagne aussi de fête, réduit les inégalités et le nombre des exclus.

Dans une aire métropolitaine comme celle de Marseille, le sport peut-il être seulement l'affaire des communes ? La Communauté urbaine aura-t-elle une responsabilité dans le domaine du sport, et laquelle ? Quelle « répartition des compétences » peut-on concevoir dans ce domaine entre les villes et la Communauté ?

J-C. G. : Une autre précision est apparue au travers de notre enquête menée par l'Office municipal du sport. Le sport de haut niveau nécessite une pratique intensive amorcée de plus en plus jeune, ce qui justifie la création d'infrastructures d'accompagnement des jeunes sportifs scolaires et universitaires. Son coût va en augmentant et parfois en se professionnalisant, ce qui rend nécessaire une concentration des moyens et un regroupement des structures. De même, ces infrastructures sportives doivent être adaptées pour permettre la pratique de l'ensemble des sports. Cela ne peut pas être à la charge d'une seule commune, les dépenses correspondantes relèvent de charges de centralité. C'est donc dans ce sens que la Communauté urbaine a vocation à fonctionner comme une métropole.

Propos recueillis par
Antoine Lenz